

Lire, se rencontrer, partager... à la médiathèque !

DOSSIER PAGE 6



DÉMARCHES

Urbanisme : quels travaux déclarer ? Page 10

EN COMMUN

Retour sur Saint-Marcel en fête d'hiver Page 12

ENVIRONNEMENT

Entretien des cours d'eau Page 14

merci !



à Marie-Claude, Véronique, Chantal, Martine, bénévoles, Karine, Stella et Nadège, bibliothécaires, pour cette Une décalée et à Pierre, photographe et conseiller municipal.

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

06 69 32 92 42 pour joindre un élu
en cas d'urgence pour des problèmes relevant
de la municipalité en dehors des heures d'ouverture

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

 @mairie smlv

Directeur de la publication Jean-Michel Valla -

Responsable de la publication Aurélie Alléon -

Rédaction Emmanuel Aubert, Alona Bakalets, Jean-Michel Castagné, Claire Huitel, Stella Lebail, Nadège Monchot et les associations - Mise en page Claire Huitel -

Maquette originale Aurélie Alléon - Photo de couverture Pierre Deval - Crédits photos Pierre Deval, Claire Huitel, Stella Lebail, Valence Romans Agglo, DR - Illustration : Aurélie Alléon (page 24)

- Distribution Guillaume Bombrun - Imprimeur Original à Saint-Marcel-lès-Valence - Tirage 3100 exemplaires - Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 -

 Dans une démarche environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Édito

DE JEAN-MICHEL VALLA - MAIRE

3

Juste à point

LES DERNIÈRES INFOS

4-5

Dossier

LA MÉDIATHÈQUE,
LIEU DE VIE, DE CULTURE
ET DE LOISIRS OUVERT À TOUS



6-9

Démarches

QUELS TRAVAUX DÉCLARER ?

10-11

En commun

SAINT-MARCEL EN FÊTE D'HIVER



12-13

Environnement

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

14-15

Tribunes

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

16

Commerce

DES DÉCORATIONS MADE IN SAINT-MARCEL

17

Associations

LEURS ACTUALITÉS

18-23



Édito

« Faire face aux défis actuels et mener à bien nos projets »

Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

Alors qu'une nouvelle année débute, il me tient à cœur de vous adresser mes vœux les plus sincères. **Que 2025 soit une année de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches. Ensemble, nous continuerons à avancer pour notre commune.**

L'année 2024 a été riche en projets, et 2025 ne fera pas exception. Parmi les réalisations qui marquent notre dynamisme, je suis particulièrement heureux de vous annoncer la fin des travaux de **construction du dojo**, un équipement sportif moderne et fonctionnel qui répondra aux attentes de nos judokas, associations et écoles. Parallèlement, les travaux du futur **centre technique municipal** ont débuté. Ce projet viendra renforcer nos capacités d'entretien et de gestion de la ville, garantissant ainsi la qualité de vie de chacun d'entre nous. **Ces deux constructions municipales répondent aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui** en étant moins énergivores, utilisant des matériaux bio-sourcés et misant sur le renouvelable avec du photovoltaïque et des cuves de récupération des eaux pluviales. Côté construction, je souhaitais aussi évoquer le démarrage des travaux sur l'ancienne friche industrielle de l'avenue de Provence, axe central à Saint-Marcel-lès-Valence. C'est important pour notre commune parce qu'en plus d'offrir de nouveaux logements, ce projet participera à rendre notre avenue plus agréable sur le plan architectural.

Le développement de notre commune s'accompagne également d'une volonté de protéger notre environnement. Ainsi, nous poursuivons nos projets autour des jardins partagés, avec la **plantation d'une haie bocagère et d'un verger conservatoire** où des espèces spécifiques seront préservées. Ces initiatives, en plus de favoriser la biodiversité, permettent de créer des espaces de convivialité et d'échange, contribuant à la qualité de vie collective.

En outre, **la vie de notre commune reste animée et dynamique**. Après la déception de ne pas avoir pu maintenir la traditionnelle fête de l'été, nous avons su nous réinventer en proposant Saint-Marcel en fête d'hiver et je remercie chaleureusement tous les organisateurs de cette manifestation. Cette célébration a permis à chacun de redécouvrir la place de la mairie, parée de nouvelles illuminations, et de partager des moments chaleureux en famille, entre amis, entre nous. La saison culturelle, quant à elle, continue de proposer une riche programmation pour tous les goûts et toutes les gé-

nération. Vous pouvez également profiter de notre belle médiathèque, un lieu de vie, de partage, de transmission, au cœur de Saint-Marcel.

En 2025, nous poursuivrons, bien entendu, notre soutien aux associations qui participent à la richesse de notre vie locale, en permettant à chacun de s'épanouir et de s'engager. Il est essentiel de maintenir cet accompagnement, surtout dans un contexte financier incertain, marqué par les difficultés rencontrées par l'État. Comme pour l'ensemble des collectivités, nos marges de manœuvre seront réduites cette année. Pour autant, grâce à la gestion rigoureuse et responsable de notre commune, nous continuerons à **proposer des services publics de qualité**, renforcés en 2024. Près de 2 800 titres d'identité ont été délivrés depuis l'ouverture du service en janvier dernier.

Ainsi, même si l'incertitude plane sur certains aspects budgétaires, je reste convaincu que **notre détermination à faire face aux défis actuels nous permettra de mener à bien ces projets, à poursuivre en 2025** et au-delà. C'est ensemble, unis par l'ambition de rendre notre commune toujours plus belle, plus conviviale et plus durable, que nous réussirons.

Je remercie mon équipe, vos élus, et les agents municipaux qui se joignent à moi pour vous souhaiter, une très belle année 2025 à Saint-Marcel. Je vous remercie également, Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois, de participer activement pour que notre commune soit dynamique et conviviale. **Je vous invite à nous rejoindre pour la cérémonie des vœux, jeudi 16 janvier à 19 heures à l'Espace Culturel Liberté, pour un nouveau moment d'échange**. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Avec mes plus chaleureuses salutations,
Jean-Michel Valla
Maire

Juste à point

Dernières brèves

Divagation, déjection, aboiement, chien non tenus en laisse

CE QUE DIT LA LOI...

Divagation >> Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres (article L.211-23 du code rural et de la pêche maritime).

Sanction : 150 € et mise en fourrière

Tenir en laisse >> Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Cette disposition est prévue par l'arrêté municipal n°08-240 du 28 novembre 2008 qui stipule dans son article 2 : « Tous les chiens circulant sur la voie publique, dans les parcs, squares, promenades et jardins communaux ouverts au public doivent être tenus en laisse. » **Sanction : 150 €**

Déjection canine >> L'arrêté municipal n°22-176 du 13 septembre 2022 fait obligation aux propriétaires de chien d'être en possession d'un sac de ramassage des déjections dès sa présence sur le domaine public ou ses dépendances et de ramasser sans délai les déjections de son animal. **Sanction : absence de sac 150€, déjection non ramassée 450€.**

Aboiements >> Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (article R1336-5 du Code de la Santé Publique). **Sanction : 450 €**

En respectant la réglementation en vigueur, chaque propriétaire de chien contribue à garantir une cohabitation harmonieuse et sécurisée, pour le bien-être des habitants.



Les Vœux aux Saint-Marcellois !
Ça se passe le : jeudi 16 janvier à 19h
à l'Espace Culturel Liberté.
C'est ouvert à tous. Venez nombreux
pour partager ce moment convivial !



Ruban blanc

Pour promouvoir la lutte contre les violences faites aux femmes, la mairie s'est parée de blanc le 25 novembre. En photo : Marie Montmagnon (Première Adjointe) et Jean-Michel Valla (Maire).



Une ambiance de fêtes en cœur de Ville

Deux rennes place de la mairie ! Pour les fêtes de fin d'année, les nouvelles illuminations ont pris toute leur place. Ces décorations, dotées de LED, offrent non seulement une atmosphère festive, mais permettent également de limiter la consommation d'énergie, s'inscrivant dans une démarche plus durable. Des décorations en bois fabriquées à Saint-Marcel-lès-Valence ont, en outre, pris place à l'entrée nord (lire page 17). L'installation a été réalisée par les services municipaux.



Festival d'un jour : Pince-moi, je rêve ?

La grande fête du cinéma d'animation propose du 24 au 29 mars plus d'une centaine de séances dans neuf communes de Drôme et d'Ardèche dont Saint-Marcel-lès-Valence ! La 31^e édition du Festival d'un Jour rendra hommage à la marionnette animée avec un programme riche en couleurs : projections de films internationaux, démonstration, ciné-concert, espace de réalité virtuelle, ateliers d'expérimentations, rencontres avec les professionnels du Pôle de l'image animée à travers des visites guidées de studios et des présentations de projets en cours de production...

Au programme dans notre commune ?

Mardi 25 mars, à l'Espace Culturel Liberté, se tiendra des projections de courts-métrages pour les maternelles et primaires ainsi qu'une projection pour toute la famille à 18h45 suivi d'un apéritif convivial.

Infos et Résa' >> toutes les séances publiques du festival sont sur réservation ; elles sont gratuites, sur adhésion à l'association L'équipée : lequipee.com/festival

ET AUSSI À L'ESPACE CULTUREL LIBERTÉ

31/01, 01/02 et 02/02

>> Concert-spectacle des membres honoraires par La Renaissance

09/02

>> Une semaine sur deux et la moitié des vacances scolaires (Humour, Cie Tracnart avec Volubilis)

11/02

>> Je suis TIGRE (acrodanse, jeunesse, Groupe Noces Danse Images)

14/03 au 16/03

>> Les Rencontres de l'Humour (avec Volubilis)

COMITÉ DES FÊTES :

LA POULE-AU-POT REVIENT

DIMANCHE 19 JANVIER

DÈS 11H30 À L'ECL !

RÉSERVATION AUPRÈS

DES COMMERÇANTS PARTENAIRES.



Une belle fête à l'Espace culturel Liberté

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé, mercredi 18 décembre, un repas convivial en l'honneur des aînés de notre commune. Cet événement, devenu un rendez-vous annuel, a réuni 250 Saint-Marcellois dans une ambiance chaleureuse et festive. **L'occasion pour chacun de partager un moment agréable autour d'un repas festif, tout en renforçant les liens sociaux.** Les élus étaient présents pour échanger avec les participants, et rappeler l'importance de maintenir une solidarité intergénérationnelle... en présence des Jeunes Conseillers municipaux. Un colis gourmand a été distribué à 650 Saint-Marcellois de plus de 70 ans qui n'étaient pas présents à cet événement.



Les travaux visant à fluidifier la circulation au niveau du carrefour des Couleures, à la sortie sud de Saint-Marcel-lès-Valence, sont terminés. Ce projet soutenu par l'Etat et les collectivités locales intègre de **nouvelles voies douces et favorise la circulation des transports en commun.** L'inauguration s'est déroulée le 25 novembre en présence du Préfet Thierry Devimieux, de Marie-Pierre Mouton et Aurélie Alléon (Département de la Drôme), Nicolas Daragon (Valence Romans Agglo) et Jean-Michel Valla (Maire).



La médiathèque, lieu de vie, de culture et de loisirs ouvert à tous !

La Médiathèque L'Oiseau lire est un service municipal. Vous êtes amateur de revues, en quête d'un bon livre ou d'un film ? Vous cherchez un lieu animé mais assez paisible pour travailler ? Ou vous souhaitez tout simplement vous retrouver pour échanger, participer à une animation, profiter d'une exposition... ? N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque, vous y trouverez des espaces agréables et confortables !

Pour vous accueillir et vous conseiller, vous pouvez compter sur trois bibliothécaires : Nadège, Karine et Stella, épaulées par dix bénévoles : Annie, Colette, Marie-Claude, Michèle, Monique, Véronique, Michèle, Chantal et Patricia !

VOUS N'ÊTES ENCORE JAMAIS VENU ?

Pas besoin d'être inscrit pour entrer à la médiathèque, profiter de nos animations toujours gratuites, accéder au wifi ou consulter nos documents. Et si vous souhaitez emprunter des livres, des DVD ? Inscrivez-vous, l'adhésion est :

- gratuite pour les moins de 25 ans
- de 10€ par an pour les autres.

Vous pouvez aussi utiliser sur place des ordinateurs, sur inscription.

Alors nous vous attendons nombreux !

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi	14h-19h
Mercredi	10h-13h 14h-18h
Vendredi	10h-13h 14h-18h
Samedi	10h-13h

Horaires modifiées pendant
les vacances scolaires.

CONTACT

mediatheque@saint-marcel-les-valence.fr
04 27 24 06 08

**UN VÉRITABLE TRAVAIL D'ÉQUIPE
OÙ BIBLIOTHÉCAIRES ET BÉNÉVOLES
COLLABORENT ENSEMBLE POUR OFFRIR
À TOUS UN SERVICE DE QUALITÉ.**

Le petit mot des bénévoles

Pour vous accueillir, vous proposer des animations, recevoir les groupes, prendre soin des livres, impossible de nous passer de l'aide précieuse de nos bénévoles !
En 2024, il faut savoir que leur aide représente un temps partiel à 70%.

À la question

« Pour quelles raisons avez-vous choisi de donner de votre temps à la médiathèque ? »

Voici les réponses unanimes de l'équipe :

- >> Découvrir le fonctionnement d'un établissement public et d'un nouveau milieu professionnel.
- >> Participer à la vie de Saint-Marcel-lès-Valence et de la médiathèque.
- >> Transmettre le goût de la lecture et militer pour le livre, la culture.
- >> Échanger avec le public
- >> Travailler en équipe, échanger ensemble.
- >> « Égoïstement », découvrir de nouvelles lectures, s'enrichir personnellement.
- >> Se former, participer aux formations de la Médiathèque départementale de la Drôme et échanger avec d'autres bénévoles de médiathèques.

800
ADHÉRENTS

12 500
DOCUMENTS

30 000
DOCUMENTS PRÊTÉS

87
ACCUEILS DE GROUPE



Une médiathèque animée !

La médiathèque vous invite à des rendez-vous réguliers. Il y en a pour tous les âges !

>> **Les p'tits yogis**, une bulle zen pour les enfants à partir de 7 ans.

>> **Le temps d'une histoire**, lecture pour les 3-6 ans.

>> **Les ateliers de réflexion de Pauline** pour échanger sur des thématiques de société.

>> **Le coup de coeur des lecteurs** autour d'une tasse de thé ou de café.

>> **Le club des Petits Phénix** pour les 9-12 ans proposé par l'association les Dragons curieux.

>> Et à partir d'avril, **les Oiseaux lecteurs**, un club de lecture pour les enfants dès 10 ans autour des BD, mangas, livres...

De **nombreux autres événements** vous sont proposés comme La Nuit de la lecture, des expositions, des soirées jeux (thématique « Où est Charlie ? » cette année)...

Tous ces événements et rendez-vous réguliers sont gratuits sur inscription. Vous pouvez les retrouver dans le programme culturel de la Ville, disponible à la médiathèque ou en mairie ou en scannant avec votre smartphone le QR Code ci-dessous :



600

**PARTICIPANTS
AUX ANIMATIONS**

41

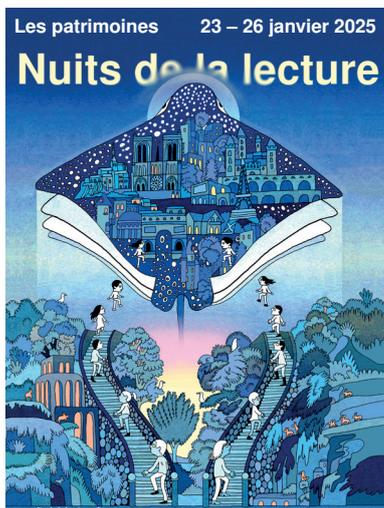
**ÉVÈNEMENTS
DONT 3 EXPOS'**

FOCUS : LA MDD QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Médiathèque départementale de la Drôme (MDD) est le partenaire principal de la médiathèque. Dans chaque département, il existe une Médiathèque départementale, gérée par le Conseil départemental. Elles accompagnent les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants.

De quelle façon ?

La MDD prête 1 500 documents à la médiathèque via des échanges annuels et une navette de réservations mensuelle. Elle permet d'emprunter trois expositions dans l'année et des outils d'animations. La MDD, c'est aussi un appui technique, notamment avec des formations proposées aux salariées et aux bénévoles des médiathèques.



Dans le cadre de l'événement national **La Nuit de la lecture**, vendredi 24 janvier, la médiathèque L'Oiseau lire ne fermera pas ses portes à 18h mais à 21h ! Cette année, les patrimoines sont à l'honneur. **Une soirée spéciale pour déambuler et s'amuser dans la médiathèque !**

Programme à découvrir à la médiathèque.

LE CHEMIN DU LIVRE



La médiathèque est ouverte 22 heures par semaine au public, mais le reste du temps que s'y passe-t-il ? Découvrez les coulisses de la médiathèque...



ACQUISITION

Choix précis des livres en fonction du budget, de la production éditoriale, du public et du fonds existant avec les conseils avisés de libraires locaux. Pour les DVD, même principe, l'achat s'effectue sur des plateformes spécialisées. **Pour compléter ce fonds**, la Médiathèque départementale de la Drôme (MDD) prête 1 500 livres. Deux fois par an, 900 livres sont rendus et empruntés.



LIVRAISON

Vérification de la commande et travail administratif pour la facturation.



CATALOGAGE ET INDEXATION

Toutes les informations sur les livres (titre, auteur, éditeur, mot clé pour le retrouver) sont intégrées au catalogue en ligne. **Une cote est attribuée à chaque document** pour permettre de lui donner une place physique dans la médiathèque et pour le retrouver rapidement.



ÉQUIPEMENT

Chaque livre est ensuite **couvert pour pouvoir passer d'une maison à l'autre le plus longtemps possible**. C'est un travail minutieux lorsque l'on équipe plusieurs dizaines de livres à la suite.



MÉDIATION

Une fois que le livre est mis en rayon, il est prêt à être emprunté. Pour mettre en valeur ces livres et susciter l'envie de lire, **l'équipe de la médiathèque prépare des sélections et des animations** qui sont à retrouver dans le programme culturel de la Ville.

- En 2024, 800 documents ont suivi ce chemin -

ET AUSSI...

Lorsque la médiathèque est fermée en plus de toutes ses tâches, les bibliothécaires et les bénévoles accueillent, trois fois par an, le RAM avec les assistantes maternelles, le Centre de loisirs, les crèches et les **27 classes de Saint-Marcel-lès-Valence, de la petite section au CM2**.

Urbanisme

Quels travaux déclarer ?

POUR VOUS AIDER À NAVIGUER DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, VOICI UN **GUIDE SYNTHÉTIQUE**

SUR LES **AUTORISATIONS D'URBANISME** NÉCESSAIRES POUR VOS PROJETS.

Nous n'y pensons pas toujours mais certains travaux et aménagements au sein de votre propriété doivent être déclarés en mairie. Cela va de la pause d'une clôture à la construction d'une villa en passant par la transformation d'un garage en chambre.

Pour vous aider à naviguer dans les démarches administratives, **le service urbanisme se tient prêt à vous accompagner. Deux plages horaires sont proposées au public pour vous aider dans l'élaboration de votre projet.**

Lundi 9h-12h / mercredi 13h-16h (sur rendez-vous). Vous pouvez également poser vos questions par mail à :

accueil.secretariat-urbanisme@saint-marcel-les-valence.fr

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS PAR LES DEMANDES D'AUTORISATION ?

Coup d'œil à l'infographie ci-contre >>

Les constructions neuves : tout projet créant une nouvelle surface au sol ou surface de plancher de plus de 5 m².

Les travaux modifiant l'aspect extérieur : ravalement de façade, changement de fenêtres ou de toiture, pose de clôtures, pose de panneaux photovoltaïques, etc.

Aménagement de terrain : division parcellaire, création d'une piscine, installation d'un abri de jardin.

Modification du volume d'un bâtiment : extension, surélévation ou transformation d'une partie de l'habitation.

Changement de destination d'un bâtiment : transformer un local commercial en habitation par exemple.

POURQUOI DÉCLARER SES TRAVAUX ?

Déclarer les travaux à la mairie est essentiel pour être en conformité avec la loi, assurer la sécurité et la protection de votre bien et respecter les normes d'urbanisme locales. Ne pas déclarer des travaux peut entraîner des sanctions, comme des amendes, des demandes de remise en état ou la démolition des constructions non autorisées. En déclarant les travaux à la mairie, vous évitez ces risques et assurez la régularité de votre projet.

FENÊTRE DE TOIT **DP**
type Velux

CHEMINÉE **DP**

TOIT, TUILLES **DP**

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOIT **DP**

FENÊTRE, PORTE-FENÊTRE, VOLET, GARDE-CORPS **DP**
Création, changement

BLOC POMPE À CHALEUR EN FAÇADE OU CLIMATISATION **DP**

FAÇADE, ISOLATION EXTÉRIEURE, RAVALEMENT, BARDAGE **DP**

Déclaration préalable ou Permis de construire, quels délais d'instruction des dossiers ?

Les déclarations préalables **DP** concernent des plus petites surfaces ou des travaux plus simples, le délai d'instruction est de 30 jours à la différence des permis de construire **PC** où l'instruction dure au minimum deux mois.

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5 m² (aucune formalité)

de 5 à 40 m² **DP**

> 40 m² **PC**

TERRASSE NON-COUVERTE DE PLAIN-PIED

< 5 m² (aucune formalité)

> 5 m² **DP**

TERRASSE SURÉLEVÉE

< 40 m² **DP**

> 40 m² **PC**

EXTENSION, ESPACE HABITABLE SUPPLÉMENTAIRE, AMÉNAGEMENT DES COMBLES

< 40 m² **DP**

> 40 m² **PC**

PISCINE

< 100 m² non couverte **DP**

> 100 m² non couverte **PC**

< 40 m² couverte **DP**

> 40 m² couverte **PC**

PISCINE HORS-SOL

< 10 m², non fixe, utilisée moins de trois mois par an et rangée (aucune formalité)

CABANE, POOL HOUSE, ABRIS DE JARDIN, APPENTIS

< 5 m² (aucune formalité)

> de 5 m² à 20 m² **DP**

> 20 m² **PC**

SERRE

< 2 000 m² et hauteur comprise entre 1,80 et 4 m **DP**

> 2 000 m² et/ou hauteur supérieure à 4 m **PC**

PORTAIL, PORTILLON **DP**

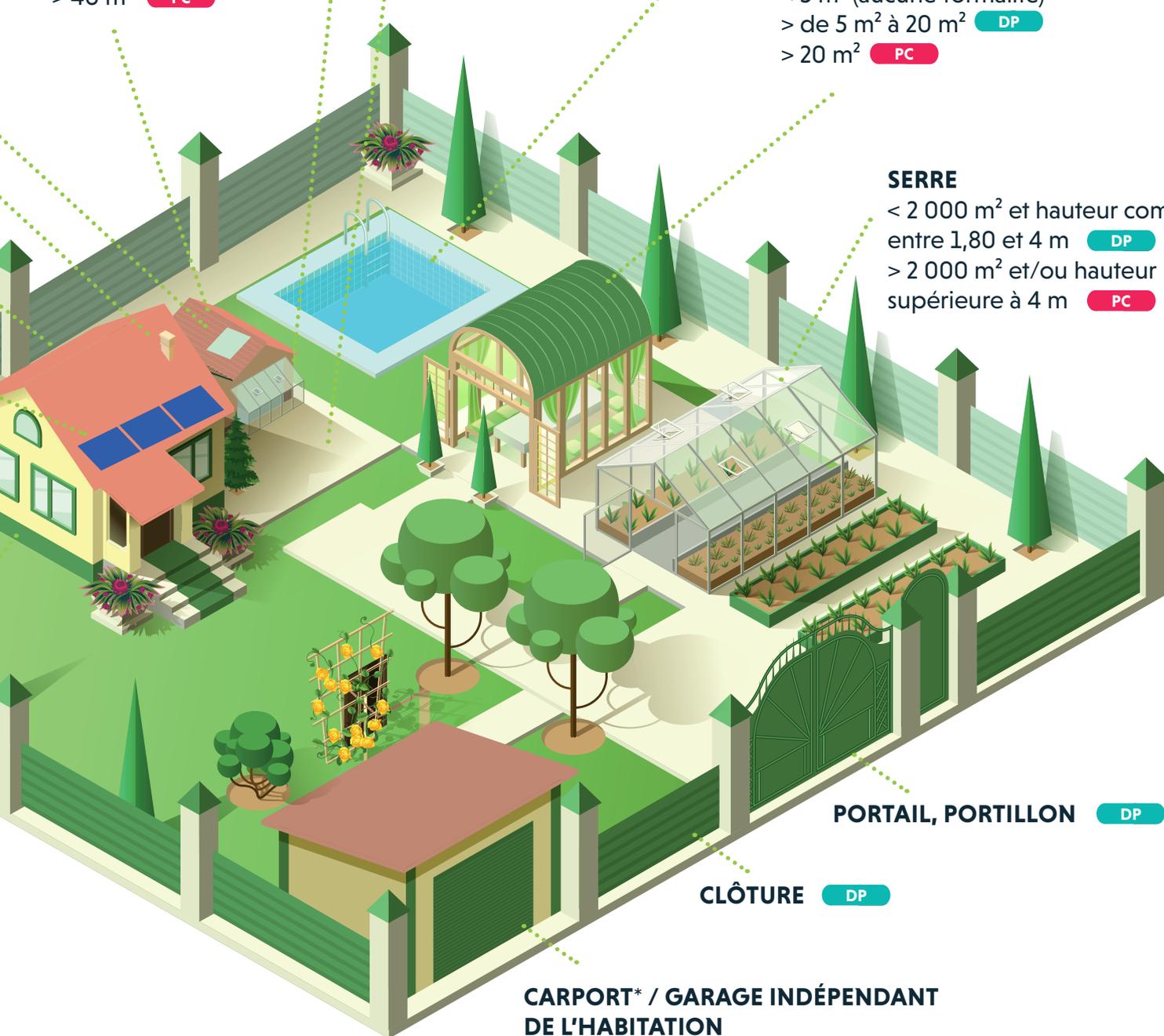
CLÔTURE **DP**

CARPORT* / GARAGE INDÉPENDANT DE L'HABITATION

< 20 m² **DP**

> 20 m² **PC**

*Carport : un abri pour voiture, très simplement composé de piliers soutenant un toit.





Saint-Marcel en fête d'hiver !

Nous avons pu nous retrouver ensemble, samedi 14 décembre, pour célébrer les fêtes avec une soirée lumineuse sur la place de la mairie, parée de ses nouvelles décorations. Après l'annulation de la traditionnelle fête estivale en raison des intempéries, cet événement feu-tré et chaleureux a su ravir petits et grands.

>> Côté animations

Nombreux ont pu prendre place à bord du petit train avec le Père Noël. Les géants lumineux ont eu beau coup de succès, déambulant parmi la foule avec grâce ou introduisant la retraite aux flambeaux. Le tout dans une ambiance musicale dynamique avec une banda et un chanteur qui alternaient les morceaux rythmés. Le feu d'artifice a clôturé cette soirée. Les stands de buvette et de petite restauration ont également rencontré un grand succès, permettant aux participants de se réchauffer autour de gourmandises.

>> Un moment magique

Un grand merci aux organisateurs, notamment l'ensemble des bénévoles du Comité des fêtes qui ont œuvré sans relâche pour faire de cette soirée un moment magique avant les fêtes ! Merci à vous Saint-Marcellois d'être venus une nouvelle fois nombreux pour partager ensemble ce bon moment !





**SAINT-MARCEL EN FÊTE D'HIVER, DE LA CONVIVIALITÉ
POUR RÉCHAUFFER L'AMBIANCE À L'AUBE DES FÊTES !**





Entretien des cours d'eau : qui, quoi, comment ?

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU EST **PARTAGÉ** ENTRE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LA **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES** QUI ONT UNE IMPORTANCE CRUCIALE POUR LA PRÉSERVATION DE LA **BIODIVERSITÉ** ET LA PRÉVENTION DES **INONDATIONS**. AVEC VALENCE ROMANS AGGLO

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agglo est chargée de la gestion des cours d'eau des bassins versants de la Barberolle, du Chalon, de la Joyeuse, de la Savasse et de la Véore (Compétence GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Elle entretient la végétation, restaure la continuité écologique, programme des opérations de renaturation des cours d'eau et gère les ouvrages de protection contre les crues tels les digues et barrages. **Aujourd'hui, face au risque inondation, l'objectif est d'allier restauration des cours d'eau et protection des populations.** Il s'agit de contribuer à la sécurité des populations face aux crues tout en redonnant un fonctionnement plus naturel à la rivière.

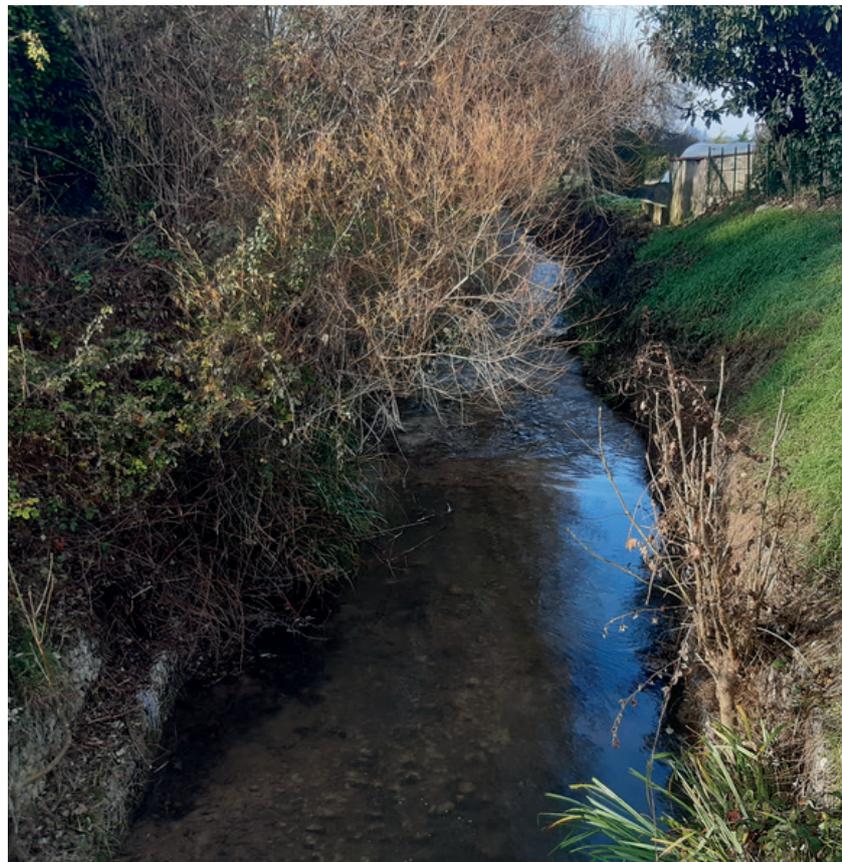
Comment est définie la propriété ?

Excepté pour le Rhône et l'Isère et cas particuliers, l'ensemble **des cours d'eau du territoire de l'agglomération font partie du domaine privé.** Ainsi, les propriétaires des parcelles bordant le cours d'eau sont propriétaires du sol jusqu'à la moitié du lit suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau.

Qui est responsable de l'entretien des berges et du lit ?

Selon le code de l'Environnement, **le propriétaire riverain est tenu d'entretenir régulièrement ses berges et le lit du cours d'eau.**

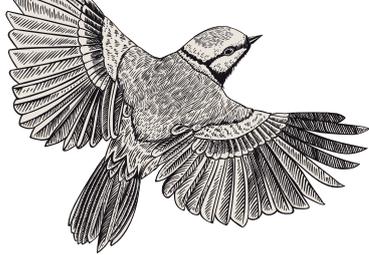
Principales tâches à effectuer : enlèvement des obstacles, débris de toute nature, élagage et recépage de la végétation arborée des rives. En effet, assurer l'écoulement naturel des eaux, c'est contribuer au bon état écologique et à l'équilibre du cours d'eau. Mais aussi, prévenir les risques d'inondations !



Valence Romans Agglo a réalisé des travaux d'entretien de la végétation des berges et du lit des cours d'eau du bassin versant de la Barberolle en décembre avec le débroussaillage du lit mineur et du pied de berge sur 1,6 km.

Ce que dit la loi : **L'Agglo assure l'entretien des berges et du lit lorsqu'elle en est propriétaire.** Elle peut se substituer aux propriétaires riverains en cas de défaut d'entretien de ces derniers, uniquement dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE) et surtout sous couvert d'une Déclaration d'Intérêt Général. **Ce PPE définit les lieux, le niveau d'entretien et la fréquence des passages** sur chaque tronçon en croisant les enjeux et l'état général du cours d'eau. Il ne restreint en rien les devoirs des propriétaires riverains.





Une Foire Aux Questions est consultable en ligne et disponible en mairie



Comment entretenir la végétation ?

Les opérations d'entretien doivent être raisonnées pour préserver les fonctions écologiques précieuses de la ripisylve (qui rassemble toute la végétation arborée et arbustive au bord des cours d'eau. Elle remplit des fonctions écologiques précieuses). Évitez toute coupe excessive traumatisante pour le milieu naturel. Réservez les abattages et recépages uniquement pour les sujets très penchés, menaçant de basculer. Préservez les arbres morts s'ils ne présentent pas de menaces... **ce sont des habitats appréciés des insectes, oiseaux et chauve-souris.**

À quelles périodes intervenir ?

Pour intervenir sur les berges et la ripisylve, les périodes propices sont d'octobre à mars. Et d'avril à septembre pour intervenir dans le lit et sur les embâcles. Il est important de **respecter ces périodes pour limiter les impacts sur la faune et leur cycle biologique.**

Des travaux à réaliser ?

Hors opérations d'entretien, **tous travaux sur le cours d'eau doivent être, obligatoirement et préalablement, déclarés** à la Direction Départementale des Territoires. Utilisation d'engins mécaniques, modifications géométriques du lit ou des berges... La DDT délivre les autorisations de travaux et des prescriptions. Le non-respect de cette déclaration est un délit.

Focus sur les puits et forages

avec le Département de la Drôme

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès de la mairie de la commune d'implantation (décret n°2008-652 du 2 juillet 2008). Cette déclaration est valable aussi bien pour les ouvrages existants avant 2009 que pour ceux réalisés après cette date.

>> Pourquoi déclarer son ouvrage en mairie ?

- C'est une obligation réglementaire
- Pour être alerté en cas d'éventuels problèmes liés à l'exploitation des eaux souterraines (exemple : pollution)
- Prendre conscience de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux souterraines.

>> Qui est concerné ?

Toute personne possédant un puits ou forage d'eau à usage domestique ou désirant en réaliser un.

>> Comment faire ?

La déclaration se réalise de façon simple au moyen du formulaire Cerfa n°13837*03 à déposer en mairie ou directement en ligne à l'adresse suivante :

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/>

Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur certains secteurs du territoire communal.

A noter que le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence ne vient pas remettre en cause l'existence des puits et forages réalisés avant sa date d'approbation (décembre 2019). Les puits et forages domestiques antérieurs au SAGE conservent donc leur droit, de même que les ouvrages domestiques postérieurs au SAGE et réalisés en conformité avec la réglementation du SAGE.

Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait.

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé en vous rapprochant de la mairie ou en contactant directement les animateurs du SAGE par mail à l'adresse suivante : premp@ladrome.fr.

>> Un SAGE, c'est quoi ?

Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification à long terme de la politique de l'eau. Il est élaboré en concertation avec les instances locales (représentants des élus, des usagers et de l'Etat). Il a pour but de préserver les ressources en eau.

Le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence est co-porté par les Départements de la Drôme et de l'Isère. Son périmètre comprend 135 communes, dont notre commune, réparties sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

Pour aller plus loin >>





Les élus du groupe Tellement Saint-Marcel

Notre engagement envers Saint-Marcel-Valence et vous, Saint-Marcellois, ne se limite pas à notre participation aux grands projets ou à la gestion administrative de la Ville mais se déploie au quotidien à travers de nombreuses petites ou plus grandes actions qui font la différence dans la vie de tous les jours.

Nous savons qu'être au service de la collectivité, c'est avant tout être disponibles et accessibles pour vous, chaque jour. C'est pour cela que nous avons mis en place un numéro d'astreinte accessible 7 jours sur 7, pour que chaque habitant, en cas de besoin, puisse nous contacter et trouver une réponse à ses préoccupations.

Dans un monde où tout semble parfois se faire à distance, nous choisissons toujours la proximité. En participant aux fêtes, manifestations culturelles, associatives ou solidaires, ou même en confectionnant de nos mains des décorations ou gourmandises pour aider, pour animer. Nous voulons que chaque geste, chaque initiative, contribue à l'esprit de fraternité et de proximité qui nous est cher. Saint-Marcel est notre lieu de vie : un lieu d'échanges, de solidarité et de partage et il nous semble naturel de l'incarner à travers nos actions quotidiennes.

Nous sommes aussi présents lors de moments plus dif-

ficiles. Lorsque des crises surviennent, comme lors de l'incendie de l'immeuble l'Esterel, nous nous engageons à agir rapidement pour assurer la sécurité et le bien-être de tous et pour trouver des solutions.

Ces petites actions sont au cœur de notre engagement. Souvent invisibles, elles sont pour nous une véritable conviction. Nous ne cherchons pas à nous mettre en avant, mais à être présents dans votre quotidien, dans notre quotidien. Parce qu'au fond, notre mission est simple : être là, être disponibles, être utiles.

Nous vous souhaitons enfin, en ce début janvier, une belle et heureuse année 2025 ! Qu'elle vous apporte beaucoup de joie et de bons moments.

>> Groupe « Tellement Saint-Marcel »

Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Éric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Patrick Zani, Aurélie Alléon, Christelle Soeur, Thomas Lefevre, Bernard Pourret, Paul Despesse, Anne-Charlotte Kubicki, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier.

Les élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir

Pour ce numéro, vos élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir ne se sont pas exprimés.

>> Groupe « Saint-Marcel Ville d'avenir »

Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Faraudello.



NOUVELLE RUBRIQUE COMMERCE

La Ville souhaite promouvoir les acteurs du tissu économique. Nouveaux installés, actualités... pour une nouvelle rubrique dans votre journal municipal.

>> Si vous souhaitez faire paraître un article, contactez le service communication : communication@saint-marcel-les-valence.fr

La Caverne de Limaia

DES DÉCORATIONS DE NOËL MADE IN SAINT-MARCEL !



La Caverne de Limaia est une entreprise créée en 2012 par Karine Lestrans. En 2014, à la suite d'un grave accident, Stéphane, son mari, ne peut plus avoir d'activité professionnelle « normale » et la rejoint. S'en suivent diverses créations décoratives fabriquées à base de vieux meubles cassés ou d'autres matériaux divers récupérés ou donnés (vous pouvez d'ailleurs les contacter avant de jeter, car ils récupèrent différents objets).

Revaloriser des matériaux

Après un marché de Noël à Saint-Marcel-lès-Valence où leurs créations ont eu beaucoup de succès, Karine et Stéphane se sont concentrés sur la fabrication d'objets décoratifs réalisés à partir de matériaux récupérés ou donnés. Leur but : revaloriser des matériaux et proposer des créations à prix raisonnables. Aujourd'hui, ils travaillent surtout sur commande pour des réalisations très personnalisées, mêlant humour ou poésie, suivant l'humeur du moment. Stéphane s'occupe de la créa-

tion (même si Karine suggère parfois !), dessin, gravure, sculpture et Karine de la partie finition, peinture et gestion de la communication. Ils sont également membres de l'association L'Atelier créatif depuis trois ans et aident à l'organisation du marché de Noël et du marché d'été.

Avez-vous vu les décorations ?

La mairie a fait appel à ces artisans locaux pour habiller le rond-point nord de la commune, qui ne bénéficie pas d'arrivage électrique pour intégrer des décorations lumineuses, ainsi que pour abriter quelques jolies créatures dans son sapin. Des décorations made in Saint-Marcel et éco-responsables ! « La mairie nous a fait un grand honneur en nous faisant confiance pour la création de décorations de Noël, qui nous l'espérons ont plu aux Saint-Marcellois » confiaient Karine et Stéphane. Alors ces animaux de Noël vous ont-ils plu ?

📍 Petits-Eynards
06 60 59 87 88
lacavernedelimaia@gmail.com

Lem Nymphéa

DES PRÉCISIONS

Une erreur s'était glissée dans le précédent article concerné à l'institut de beauté Lem Nymphéa où Marie vous accueille pour des moments de détente et de bien-être. Soins du visage, soins du corps, massages relaxants... même pour les enfants, avec des produits naturels et bio. Elle vous propose aussi des épilations naturelles avec technique épiloderm. Vous retrouverez aussi des soins LPG avec des traitements anti-vieillesse et d'entretien du corps...

📍 Les Monettes, 101 avenue de Provence
04 75 84 32 80

FannyPetsitter

POUR VOS ANIMAUX

Fanny est pet sitter professionnelle ou plus communément appelé « nounou pour animaux », depuis octobre 2022. Elle propose des services de visites à domicile pour chiens et chats lors de l'absence de leurs propriétaires. Cela peut être pendant les vacances, week-ends, en semaine. Elle propose également des balades canines pour couper la journée d'attente des chiens si les maîtres sont au travail par exemple mais ne garde pas d'animaux à son domicile.

📍 Saint-Marcel-lès-Valence
06 06 46 51 58

Françoise Champy

POUR TROUVER SA VOIE !

Françoise Champy est consultante en bilan de compétences et de personnalité pour les salariés et les demandeurs d'emploi et en bilan d'orientation pour les jeunes. Son rôle ? Aider les personnes qui souhaitent mieux se connaître et trouver leur voie professionnelle ou leur orientation, qui souhaitent redonner du sens à leur vie professionnelle et/ou personnelle. Elle vous accueillera dans son bureau à Saint-Marcel-lès-Valence.

📍 1615 Chemin de Thodore
06 68 44 77 68
champyf26@gmail.com

DON DU SANG :
PROCHAINE CAMPAGNE LE 4 MARS.
MERCI AUX 26 DONNEURS
DE LA SESSION PRÉCÉDENTE !



Tennis

ET SI VOUS TENTIEZ LE PICKLEBALL ?

Venez découvrir le pickleball, le 2 février à la Halle des Sports. Initiation, test, démonstration, animés par le moniteur et les adhérents du club de tennis. Cette activité, très facile d'accès technique, très sociale, est à la portée de tout public, quel que soit l'âge, la forme physique, les capacités des pratiquants, du jeu plaisir pour la santé, de manière ludique, à la compétition. Une petite restauration et une buvette vous attendront pour un moment convivial. Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, vous pouvez nous joindre au 06 29 91 15 59 ou tennisclubsmvlv@gmail.com. Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Atelier Photo

EXPO DE PRINTEMPS LES 22 ET 23 MARS

Cette année l'Atelier Photo a participé aux festivités de Noël avec la présence de photographes sur le marché de Noël des samedis 7, 14 et 21 décembre.

L'exposition d'automne a reçu son public, toujours fidèle, ce qui nous encourage à proposer une exposition de printemps de qualité le week-end des 22 et 23 mars. Le vernissage aura lieu le vendredi 21 à 18 heures en présence de notre invité d'honneur Hervé Schmelzle qui présentera sa série originale.

Enfin, une nouvelle banderole en partenariat avec l'association des commerçants Achète Marcel a été posée place de la mairie avec des portraits décalés des commerçants de proximité.

A découvrir, place de la mairie



Les Rebelles Yell

Une grande et belle aventure en vue



Laura et Oriana, deux aventurières au grand cœur, ont créé en 2024 l'association Les Rebelles Yell (ou Le Cri Des Rebelles) à Saint-Marcel-lès-Valence pour participer au Rallye Trophée Roses des Sables à moto en octobre 2025.

Leurs projets ? Elles souhaitent récolter des fonds pour participer à la lutte contre le cancer du sein, venir en aide aux enfants et aux personnes qui en ont le plus besoin tout en promouvant la place de la femme dans le monde du sport mécanique, notamment celui de la moto.

DÉPASSEMENT DE SOI ET AIDE AUX ASSOCIATIONS

« Nous avons choisi ce rallye pour ses œuvres caritatives. Il finance notamment les associations Ruban Rose et Les Enfants du Désert. De notre côté, nous voulons apporter plus ! C'est pourquoi, pour chaque don que nous recevons, une partie est reversée à des associations qui nous tiennent à cœur comme Jeune&Rose pour l'année 2024. Cette association soutient les jeunes femmes atteintes du cancer

du sein. Nous avons besoin de l'aide de chacun pour apporter une belle pierre à l'édifice ! » confie Laura Juge. Oriana Goltnik poursuit : « Ce rallye sera aussi l'occasion de prouver notre courage en dépassant nos propres limites. Nous avons tout un programme d'apprentissage qui nous attend afin d'être au point. Nous prenons déjà des cours de mécanique auprès de Fabrice Atome Moto et de perfectionnement sur des sites tel que celui de Rochepeule. Nous avons à cœur de prouver que chacun et chacune à la capacité de réussir ce qu'il/elle souhaite. Nous avons choisi de faire ce rallye à moto car c'est un univers passionnant pour nous mais aussi où les femmes sont cruellement sous-représentées. »

Si vous souhaitez partager ce beau projet humanitaire avec ces deux amies, vous pouvez faire un don sur leur page Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/les-rebelles-yell> Vous pouvez aussi suivre toutes leurs aventures sur Instagram et Facebook !

LOTO DU HAND

SAMEDI 11 JANVIER À L'ECL

OUVERTURE DES PORTES À 16H

2,5€ LE CARTON

HANDBALL : NOUVELLE ACTIVITÉ

Le handfit est une offre de pratique « plaisir-santé-bien être ». Développer et promouvoir la pratique du handball comme facteur de santé publique sont devenus deux enjeux principaux de la Fédération française de handball (FFHB). Son engagement est donc de proposer une offre de pratique tournée davantage sur le bien-être et la santé de ses pratiquants. Que vous soyez un ou une grande adepte du sport ou non, quel que soit votre âge, le handfit est accessible à tous !

Le handfit est un maintien ou une remise en forme à l'aide d'une pratique sportive autour du handball. Son développement vise à lutter contre toutes sortes de difficultés que l'on peut rencontrer à différents âges et limiter les facteurs de risque d'obésité ou encore certaines dégénérescences musculaires. L'objectif est également de partager un moment convivial autour du handball !

Contact : hbcsmjgg@laposte.net

SAINTMARCELBLOG

Lorsque vous lirez ces lignes, une année nouvelle aura sans doute commencé à égrener ses premiers jours. La fin de 2024 a été pour nous un grand moment de partage sur un sujet qui nous concerne tous. En septembre, vous avez été très nombreux à répondre à l'enquête sur « L'Apport volontaire des déchets ». Nous avons voulu être un porte-voix dirigé vers l'Agglo et la municipalité, en transmettant vos ressentis, vos remarques et vos suggestions, alors qu'aucune concertation n'avait été engagée sur ce dossier. Être utile dans l'intérêt de tous, tel a été notre souhait. Nous espérons y être parvenu. Les résultats et la conclusion de cette enquête sont toujours à votre disposition sur notre site www.saintmarcelblog.com. Les commentaires que vous déposerez sous cet article seront les bienvenus. Toute l'équipe de SaintMarcelBlog vous souhaite une très belle année.

COMITÉ DE JUMELAGE :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 31 JANVIER À 18H
À LA SALLE DES FÊTES.



Accueil et Loisirs

UN MOIS DE DÉCEMBRE BIEN REMPLI !

Les vendredis après-midis 6 et 20, lors de la rencontre hebdomadaire, nous avons accueilli des élèves de l'école élémentaire Jean-Louis Bouvier pour jouer ensemble et découvrir de nouveaux jeux. Mais nous avons constaté que les grands classiques (petits chevaux, dominos, dames, uno...) ont toujours beaucoup d'adeptes ! Ces moments d'échange intergénérationnel sont un rayon de soleil dans notre quotidien. Et le vendredi 13, c'était un autre après-midi chaleureux car nous fêtions Noël autour d'un bon goûter animé par la Mère Noël et son orgue de Barbarie.

Pétanque Saint-Marcelloise

DEUX NOUVEAUX CO-PRÉSIDENTS

Dimanche 6 novembre, 90 licenciés assistaient à l'assemblée générale. Jean Michel Valla, Maire, et Paul Despesse, Conseiller municipal délégué aux sports, étaient présents. Deux nouveaux co-présidents ont été élus : Claude Girard-Peyron et Annick Leyral. Le club a comptabilisé en 2024, 140 licenciés, dont 41 féminines et, en parallèle, 32 cartes sociétaires ont été accordées. Une équipe vétérane évolue en championnat régional de Ligue. Elle sera rejointe, l'an prochain, par une équipe féminine qui a remporté le titre de Championne de la Drôme et gagné sa place en championnat régional de Ligue. Deux autres équipes féminines, dont une équipe vétérane qui a terminé la saison en se classant quatrième du championnat Drôme, deux équipes sénior et cinq équipes vétérans représentent également le club en championnat départemental. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur participation active et leur dynamisme toute l'année, ainsi qu'à tous nos adhérents.

Graine de Cocagne

UN PROJET PÉTRI D'ESPOIR

Dès la mi-janvier, la bonne odeur du pain cuit au four à bois va flotter sur le quartier Marquet. En effet, l'association Parenthèse-Graine de Cocagne, maraîcher bio et acteur pour l'emploi durable dans la Drôme, se lance dans une nouvelle activité ! Dans son fournil installé sur place, des salariés en parcours, encadrés par le boulanger Harold, réaliseront une gamme de pains artisanaux bio au levain, à la farine de blé local, au rythme initial de deux fournées hebdo. Complet, demi-complet, multigraines, petit épeautre... ils seront proposés en produit complémentaire dans les paniers de légumes de nos adhérents, ainsi que sur nos marchés, dont celui sur place, le jeudi après-midi. Chaud devant !

04 75 25 60 08 / grainedecocagne@parenthese.org
www.parenthese.org



>> DERNIER CONCERT DE LA BOÎTE À CHANSONS

La chorale La Boîte à chansons a été créée en 1969 par la MJC sous l'impulsion de Françoise Girard, alors professeur des écoles, qui en a assuré la direction bénévolement jusqu'en juin 2000, donc pendant 31 ans. En septembre 2000, Cathy Bouchard, choriste à la Boîte à Chansons, a proposé de reprendre le flambeau. Elle dirigeait déjà quelques chants au sein de la chorale et dirigeait aussi la chorale La Charrantelle de Valence depuis 1998. Parallèlement, elle exerçait une profession dans le commerce. Voilà maintenant vingt-cinq saisons qu'elle nous dirige, elle aussi bénévolement. Elle terminera son « mandat » en juin 2025 pour profiter avec son conjoint d'une retraite bien méritée. **La chorale (en photo) propose donc son ultime concert en l'église de Saint-Marcel-les-Valence dimanche 23 mars à 16 heures où elle partagera la soirée avec une autre chorale.**

Maison des jeunes et de la culture

Activité et bien-être cet hiver !



Ça bouge à la MJC avec la boom des lutins (à gauche) et les jeunes qui ont participé à la collecte de la Banque alimentaire.

La MJC s'inscrit dans une dynamique de renouvellement de son agrément Espace de Vie Sociale (EVS) avec la Caisse des Allocations Familiales (CAF). Cette démarche repose sur un diagnostic approfondi, mené avec votre participation, pour mieux cerner vos besoins et attentes. Ce projet collectif et inclusif vise à renforcer notre rôle auprès de tous. Dans les mois à venir, nous vous invitons à découvrir comment cette initiative permettra d'enrichir nos activités, de diversifier nos services et de proposer des actions encore plus adaptées à tous.

VACANCES DE FÉVRIER

Notez bien ces dates importantes pour les vacances et les activités à venir :

>> **Semaine de la petite enfance :**

24 au 28 février

Explorez un univers dédié à l'éveil et à la découverte des tout-petits, de 0 à 4 ans. Chaque jour, des intervenants spécialisés animent une variété d'ateliers sensoriels et d'activités enrichissantes : séances de massage bébé, snoezelen, ateliers créatifs pour bébés artistes, réflexologie, et bien d'autres. Parmi les intervenants, une diététicienne propose également des moments d'échange autour de la nutrition. Une expérience unique et conviviale à partager en famille !

>> **Sortie d'hiver : samedi 1^{er} février,**
Envie d'une escapade hivernale en famille ? Rendez-vous le 1^{er} février pour une sortie avec la MJC, avec ou sans neige. Au programme : moments de partage et découvertes en pleine nature. Attention, places limitées ! Inscription obligatoire. Tenue obligatoire pour la luge : combinaisons de ski et vêtements imperméables. Tarifs à venir. Ne manquez pas cette belle occasion de profiter de l'hiver ensemble !

>> **Prenez soin de vous : samedi 15 mars 14h30/17h** (participation libre)
Détente et bien-être sont au programme : coiffeur, barbier, massages, esthéticienne et une braderie de vêtements. Une garde d'enfants sur place est prévue pour que vous puissiez pleinement profiter de cette journée.

CÔTÉ ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Il est encore temps de vous inscrire à nos ateliers tout au long de l'année. Dansez sur des rythmes de West Coast Swing (solo ou en duo), découvrez la méditation ou laissez libre cours à la créativité de vos enfants avec les arts plastiques. Le vendredi matin, Peggy vous attend avec vos enfants (0 à 3 ans) pour une séance d'éveil musical. Les tarifs seront ajustés en fonction des séances déjà écoulées (proratisation).

Un dernier concert exceptionnel de la chorale La Boîte à Chansons, dirigée par Cathy Bouchard, que nous remercions chaleureusement pour toutes ces années d'investissement et de passion (voir encadré sur la page précédente).

LA JEUNESSE ACTIVE !

Depuis le mois de septembre, les jeunes sont impliqués dans de nombreux projets au sein de la MJC. 14 ont œuvré pour la collecte de la banque alimentaire avec le CCAS. 8 sont impliqués dans un projet de séjour déconnecté à Jaujac, dans le sud de l'Ardèche. Ils ont, en outre, réalisé un chantier jeunes avec la réfection du chalet de Noël de la mairie et ont participé, en partenariat avec Les Petits Marcelois, à la vente de sapins de Noël les 7 et 14 décembre. 8 jeunes participent à l'organisation du festival Hibouge, qui aura lieu à Tain-l'Hermitage les 6 et 7 juin. D'autres projets sont en cours pour accompagner ceux qui le souhaitent à monter leur propre association et/ou festival ou encore des ateliers avec les radioamateurs de la MJC. Un atelier photo verra le jour en 2025.

L'Espace jeunes est ouvert les mercredis de 14h à 17h30 et pendant toutes les périodes de vacances scolaires.



Croquons Nature... !

Avoir le nez dans l'assiette... ou lever la tête ?

S'il est évident que nous profitons de notre traditionnel déjeuner sous les tilleuls le nez dans notre assiette, avez-vous pensé à regarder en l'air ? Admirez ces merveilleux arbres, les rayons de soleil qui en traversent les feuilles... Mais surtout, admirez les œuvres d'art des petits habitants de Saint-Marcel ! Chaque année, nombre d'entre eux au sein des écoles Jean-Louis Bouvier et André Blanc et de la crèche Les Petites Canailles expriment leur talent. En lien avec notre thème, ils nous proposent leurs productions, et nous les exposons.

NOUVEAU RENDEZ-VOUS LE 13 MARS

Pour la prochaine édition, pas loin de 430 enfants participeront à cette œuvre collective. Bien sûr, pas besoin d'assiette pour en profiter, il vous suffit de venir faire un tour à la Foire Gourmande de Croquons Nature... !, le 18 mai, sur la place de la mairie et la place des tilleuls ! Ils seront exposés toute la journée. Mais si vous aimez lever le nez et le replonger ensuite dans votre assiette, nous serons ravis de partager les douceurs de nos producteurs et de notre cantine avec vous !

En attendant ce rendez-vous, notre programme s'étoffe cette année ! En partenariat avec Graine de Cocagne et l'Accueille, fondatrices du Moulin Urbain, et les Petites Cantines, nous vous proposons le jeudi 13 mars, à Thodure, un après-midi ainsi qu'une soirée autour de l'alimentation durable et solidaire. Au programme, des tables rondes, une conférence, une buvette et un marché bio à tarifs modulés !

AMADA

Une année 2024 bien remplie pour le club : avec l'hivernale des 30^{es} Blaireaux Treffen en janvier, qui a réuni 43 participants ; la bourse de pièces place de la mairie et une balade de motos anciennes en avril ; une sortie en petites cylindrées dans le sud Ardèche en mai ainsi qu'une participation à l'évènement majeur de la moto ancienne que sont « Les coupes Moto Légende » à Dijon ; un rallye de deux jours en septembre. En novembre, le club a tenu son assemblée générale qui a vu l'élection d'un nouveau trésorier et d'un nouveau vice-président. La réunion s'est terminée par un repas convivial. En ce début d'année, les 31^{es} Blaireaux Treffen se déroulent, comme le veut la tradition, en Ardèche, à Saint-Julien Saint-Alban. La soirée galette est prévue le 16 janvier à la maison de la moto. Belle année !

Les Petits Marcelois

DES PAILLETES DANS LES YEUX...



Photo du nouveau bureau avec Vanessa (vice-présidente), Julie, Christian (vice-président), Sandrine, Sabine (présidente), Marina, Loïc, Sonia, Damien.

Les Petits Marcelois remercient leurs nouveaux partenaires pour la confiance accordée :

- David de « DAV SONO » (DJ, a participé à l'opération Boum d'Halloween en octobre)
- Sébastien du « Bongo » (opération spectacle de Noël avec l'arrivée du Père Noël, offert aux 600 écoliers en décembre)
- Ingrid du « Coffre aux trésors d'Ingrid » (opération stand de Noël avec ces jolis bracelets, pierres de lithothérapie en décembre)
- Nicolas « Les délices de St Marcel » qui régale les enfants à la sortie de l'école lors de notre stand de vente bimestriel
- Frédéric Chaloin (opération stand de vente de noix devant les écoles en décembre).

Nous remercions chaleureusement tous les parents d'écoles et les bénévoles qui nous aident à faire vivre notre association dont l'objectif est de continuer à mettre des paillettes dans les yeux des enfants.

2025 sera aussi l'année pour mettre des paillettes dans les yeux des parents bénévoles. Nous leur donnons rendez-vous le 14 janvier à la salle des Mirabelliers pour quelques infos exclusives. Mais nous pouvons déjà vous annoncer que l'opération vente de crêpes reviendra en février 2025 après le succès du vendredi 13 décembre avec les « Crêpes de la chance », ainsi qu'une opération galette des rois en janvier si nous trouvons suffisamment de personnes volontaires. Tout au long de l'année scolaire, de nombreux lots pour petits et grands seront à gagner.

Alors contactez-nous au 07 81 31 56 55 ou lespetitsmarcelois@gmail.com ainsi que rejoignez notre communauté sur nos pages facebook, instagram et whatsapp LPM24-25.



Energétique & Santé

A vos agendas : votre RDV bien-être

A la suite du succès de la première édition en mai 2024, l'association Energétique & Santé organise son deuxième salon Art de vivre & Bien-être les 12 et 13 avril afin de mettre en avant non seulement les pratiques de bien-être mais aussi les producteurs et artisans locaux. Près de 40 exposants seront présents. Vous découvrirez également une exposition de l'artiste peintre Delphine Lemaître Auger.

ART DE VIVRE ET SAVOIR-FAIRE DRÔMOIS

Les bénéficiaires du salon et de la tombola seront utilisés pour apporter soins et bien-être auprès des personnes touchées par la maladie ou en situation de handicap à Saint-Marcel-lès-Valence. Nous souhaitons un événement convivial et accessible à tous pour valoriser l'art de vivre et le savoir-faire drômois. Nous vous attendons nombreux !

Entrée libre aux visiteurs / Espace Culturel Liberté

Samedi 10h-19h / Dimanche 10h-18h

Tombola au profit de l'association avec de nombreux lots :

3€/ticket ou 5€/les 2. Infos et adhésion sur le site :

www.asso-energetiqueetsante.com)

Restauration au profit de l'association Flor'à vie.

ADMR

LES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Mardi 10 décembre, le président par intérim de l'association de Saint-Marcel-lès-Valence, Jean-Pierre Maillieux, a rassemblé les salariés administratifs et référents métiers autour de l'équipe des bénévoles, pour fêter leur engagement fidèle. L'occasion aussi de partager un moment convivial, chaleureux, et se rappeler le



sens de l'accompagnement dans lequel chacun se retrouve : proximité, respect, solidarité, réciprocité et universalité.

Et le jeudi suivant, c'est à la veille bienveillante de la Résidence Tilia que ça se passait, avec l'accueil du groupe Les Baladiens, de Valence (en photo). Deux chanteuses accompagnées de deux musiciens-chanteurs ont interprété des chansons françaises qui ont été droit au cœur de la douzaine de résidents qui participaient à cette animation. Un tout grand merci à eux pour leur présence mais surtout aussi à Christine, notre bénévole, à Nathalie, la salariée, et bien entendu aux Baladiens.

La Renaissance

Jazzie dans le rétro



L'échéance du traditionnel concert-spectacle des membres honoraires de La Renaissance s'approche : vendredi 31 janvier, samedi 1^{er} février à 20h30 et dimanche 2 février à 15h à l'Espace Culturel Liberté. Le millésime 2025 s'intitule « Jazzie dans le rétro » (petit clin d'œil à Zazie dans le métro). Il se compose d'un cocktail d'événements de 1950 à aujourd'hui, ponctués de chansons et de sketches servis par une brassée de musiciens du Big Band Renaiz'Jazz, deux poignées de chanteurs et comédiens des Javeysans et une pincée d'élèves des Ateliers Théâtre.

UN CLIN D'ŒIL DANS LE... RÉTRO

L'écran des médias, de plus en plus omniprésents dans cette moitié de vingtième siècle, nous entraîne, en son et image, dans un tourbillon d'événements majeurs, ou faits divers, d'ici ou d'ailleurs. Un garçon de café intemporel derrière son bar, qui fait aussi la salle et la terrasse, traverse goguenard ces sept décennies en regardant le monde. Quatre jeunes filles d'aujourd'hui jettent un regard vers ce passé qu'elles ne connaissent qu'à travers le récit du vécu de leurs ascendants et qui ne les renseigne, ni ne les rassure, sur leur avenir. Un clin d'œil dans le rétro qui nous concerne tous, des mélodies, des sourires, des questions, des souvenirs drôles ou émouvants, un moment partagé qui se veut convivial et heureux.

Renseignements et réservations : 07 49 52 47 91

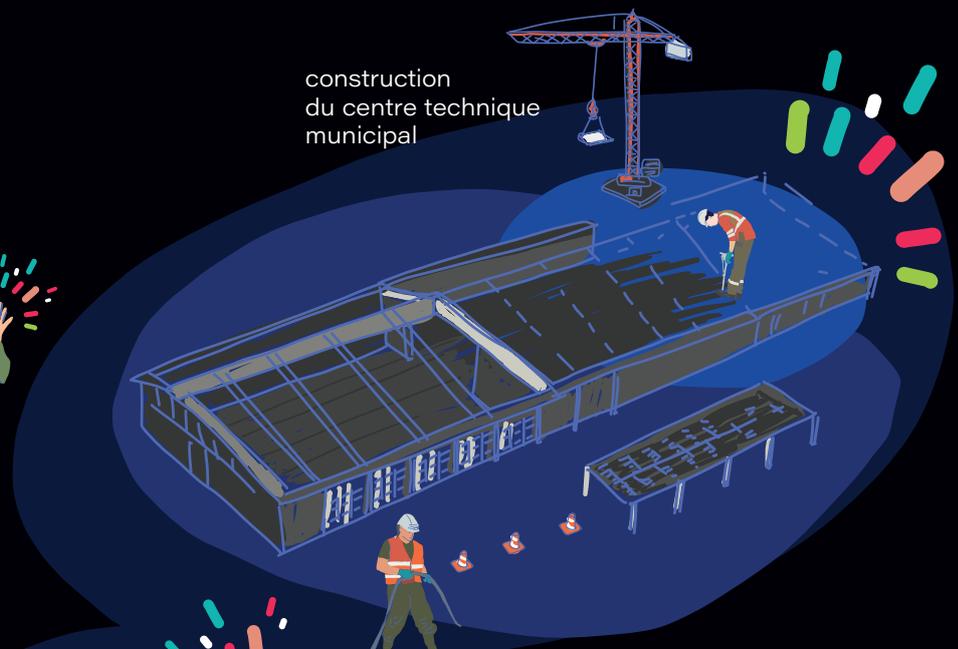
contact@larenaissance26.fr



Bonne
Année

2025,

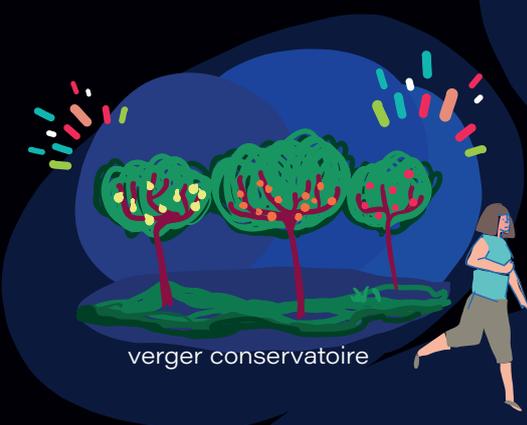
à
| saint-
| marcel-
| les-
| valence



construction
du centre technique
municipal



nouveau dojo



verger conservatoire



Rendez-vous,
jeudi 16 janvier,
pour les Vœux.

A 19h à l'Espace Culturel Liberté.

Discours du Maire
suivi d'un moment
convivial.